

Rétablissons les faits

Le financement fédéral

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE : IL EST TEMPS D'AGIR

Au Canada, pendant plusieurs décennies, les principaux bailleurs de fonds de l'éducation postsecondaire étaient les gouvernements. Ceux-ci couvraient plus de 80 pour cent du budget des collèges et des universités. Or, depuis une vingtaine d'années, le financement de l'État a chuté à seulement 50 pour cent. Et ce sont les étudiants qui paient la différence. Nous réclamons de toute urgence du gouvernement fédéral qu'il augmente son investissement dans l'éducation postsecondaire. Attention de ne pas tomber dans le panneau des raisons qui devraient l'empêcher de le faire.

Le mythe : Le fédéral dépense déjà beaucoup d'argent pour l'éducation postsecondaire.

La réalité : Le transfert fédéral en matière d'éducation postsecondaire est inférieur à ce qu'il était il y a 25 ans, et ce, avant même de tenir compte de l'inflation. L'écart est plus frappant quand on l'exprime par étudiant. Ainsi, en 1992-1993, l'apport fédéral (rajusté selon l'inflation) correspondait à 3 291 \$ par étudiant inscrit au postsecondaire. En 2015-2016, il n'était plus que de 2 007 \$. C'est près de 40 pour cent de moins!

Le mythe : Le fédéral n'a pas les moyens de consacrer plus d'argent à l'éducation postsecondaire.

La réalité : La capacité de dépenser du gouvernement fédéral dépend de la taille de l'économie. Cette dernière se mesure à l'aide du PIB. En 1992-1993, le transfert fédéral en matière d'éducation postsecondaire correspondait à 0,41 pour cent du PIB. En 2014-2015, il ne représentait plus que 0,20 pour cent du PIB. C'est deux fois moins, comparativement à la taille de notre économie!

Le mythe : Le mieux pour aider les étudiants, ce n'est pas que le fédéral transfère de l'argent aux provinces, mais qu'il distribue des prêts et des bourses.

La réalité : Le système d'aide aux étudiants est complexe. Il repose fortement sur des crédits d'impôt régressifs. En outre, un trop grand nombre de programmes oblige l'étudiant à payer de sa poche pour être remboursé ultérieurement. Ce serait plus efficace, transparent et équitable de financer les établissements et de diminuer les frais de scolarité. Par la suite, les étudiants à revenu plus élevé pourront rembourser le gouvernement, en quelque sorte, lorsqu'ils auront intégré le marché du travail par l'entremise d'impôts progressifs sur le revenu.

Le mythe : L'éducation postsecondaire profite à l'individu. Le fédéral n'a donc pas à la subventionner avec l'argent de nos impôts.

La réalité : L'éducation postsecondaire est un bien public inestimable et important pour tous. Le secteur postsecondaire contribue grandement à l'avancement de notre mieux-être social, culturel et économique, ainsi qu'à la capacité du Canada à innover, à s'adapter aux changements et à maintenir en place une démocratie stable et dynamique. Elle assure aux employeurs la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée tout en stimulant la création d'emploi dans une économie en changement. Enfin, l'accessibilité des études supérieures, assurée par les institutions publiques et soutenue par les fonds publics, contribue à combattre les inégalités socioéconomiques et à former des citoyens participatifs et bien informés.

Le mythe : Les écoles consacrent déjà trop d'argent à l'administration. On ne devrait pas augmenter leur budget à l'aide d'argent fédéral.

La réalité : Nous ne sommes peut-être pas d'accord avec tous les choix budgétaires des établissements d'enseignement, mais, en diminuant le financement de l'État, on encourage le développement du modèle marchand dans le secteur de l'éducation. Or, c'est ce modèle qui favorise des choix budgétaires discutables, comme favoriser la direction au détriment de la mission première des collèges et universités : l'enseignement et la recherche. Pour mieux lutter contre ce modèle, il faut que l'État fournisse du financement et qu'il l'accompagne de règles de transparence et de responsabilité plus strictes.